

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012
Norme NF X 46-020

1 RUE JEAN COCTEAU LGT 271

77430 CHAMPAGNE SUR SEINE



A \ INFORMATIONS GENERALES

A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	1 RUE JEAN COCTEAU LGT 271 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	307LAA0101	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	28/12/2017	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Gaetan BEDEL	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	CPDI3869	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	22/04/2016	N° de contrat d'assurance :	55897385
Organisme certificateur	I.CERT PARC EDONIA - BAT G - RUE DE LA TERRE VICTORIA - 35760 SAINT GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2017

B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

FAIT LE 30/12/2017

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Gaetan BEDEL**



Rapport N° : 307LAA0101 28/12/2017

Date d'édition : 30/12/2017

2/11

C\ SOMMAIRE

Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	2
C\ SOMMAIRE	3
D\ CONCLUSIONS	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	Erreur ! Signet non défini.
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	6
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	8
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	9
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	Erreur ! Signet non défini.
1. Informations générales	Erreur ! Signet non défini.
a) Dangereusité de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation.....	Erreur ! Signet non défini.
2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail.....	Erreur ! Signet non défini.
3. Recommandations générales de sécurité.....	Erreur ! Signet non défini.
4. Gestion des déchets contenant de l'amiante	Erreur ! Signet non défini.
a. Conditionnement des déchets.....	Erreur ! Signet non défini.
b. Apport en déchèterie.....	Erreur ! Signet non défini.
c. Filières d'élimination des déchets.....	Erreur ! Signet non défini.
d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante	Erreur ! Signet non défini.
e. Traçabilité.....	Erreur ! Signet non défini.
ATTESTATION(S).....	Erreur ! Signet non défini.
CERTIFICAT DE QUALIFICATION	10

D \ CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

Liste des éléments non inspectés et justification

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77				PAGE N° 1
NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR		BON DE TRAVAUX N° 2017 23814		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE NEMOURS 5 Square Beaugregard 77140 NEMOURS Tél : 01.64.28.41.57 Fax : 01.64.28.42.02 Site : 377.700.019.00015		EXPERT HABITAT INGENIERIE 21 RUE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME Téléphone : 0321724144		
Réf. fournisseur	F / 5148	EMETTEUR BENALI CHRISTOPHE		
Marché n°	2017 4476 1			
Provenance	NEMOURS			
Objet	DIVERS			
SERVICE NEMOURS Techniciens				
LOCALISATION				
Programme 307 CHAMPAGNE SUR SEINE - COCTEAU - POULENG Tranche 1 Ensemble A000 Escalier AA Etage 01 Logement 271 Module 307LAA0101 Rebut des cbs CHEZ LE LOCATAIRE				
ADRESSE MMES PERRIN DAPHNE CVALERO GLADYS 1 RUE JEAN COCTEAU 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE		Tél. personnel 0983089914		
DÉLAI D'EXÉCUTION 15 JOURS		PÉRIODE DU 10-10-2017 AU 02-11-2017		
ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AM48	REPERAGE AMANTE AVANT TVX - TVX	1,00	5,00	5,00
	D'ENTRETIEN OU REPARATIONS URGENTS ENTRE			
AM73	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET	1,00	48,00	48,00
	ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS			
	FUITE SUR LE COLLECTEUR D EAUX USEES			
	SITUE DANS LA CAVITE DE LA LOCATAIRE			
	CONTACT 3650591751			
TOTAL H.T.				63,00
H.T. ACTUALISE				
COEFFICIENT REGIONAL				
RABAIS				
TOTAL H.T.				
T.V.A. 20,00 %				10,60
TOTAL T.T.C.				63,60
AFFECTATION BUDGETAIRE		CODES STRUCTURE ET SCHEMA : TECHNI		
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLE DU POSTE BUDGETAIRE	MONTANT T.T.C.
1 HONAMA	A750	NEM SN	HONORAIRES DIAG AMANTP	63,60
AFFECTATION ANALYTIQUE				
CODE BUDGET	REFERENCES PATRIMOINE	REFERENCES OCCUPANT	MONTANT T.T.C.	
1 HONAMA	307 1 A000 AA 307LAA0101	L 9926840 PERRIN DAPHNE CVALERO GLADY	63,60	
Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2017 23814				
EXEMPLAIRE À JOINDRE OBLIGATOIREMENT À LA FACTURE				

ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:

F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
Caves			OUI	CONCERNEE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
Caves	Béton				Aucun				

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

néant

ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD
Direction Opérations Entreprise
Case postale 4 12 30
30, Tschudrue Chemin de Saule
6961 BIPPESVVA CEDEX

ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT INGENIERIE
21 ROUTE D ALBERT
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°5887385 qui a pris effet le 01/01/2017.

Ce contrat a pour objet de :

- Soutenir aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 835 du 8 juin 2006 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 9 septembre 2006, codifiés aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents.
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
 - Le service des Risques d'explosion au plomb
 - Repérage d'humidité, humidité, condensation, ponts thermiques
 - Dossier technique amiant
 - Diagnostic amiante parties jointives
 - Présence de termites et autres insectes xylophages
 - Diagnostic Performance Énergétique (DPE)
 - Repérage d'humidité avant / après travaux et démolition
 - Repérage d'humidité sur surfaces bitumées ou similaires
 - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par année et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2017 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une prescription d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur se sont également appliquées aux bénéficiaires de l'indemnité (réalisation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

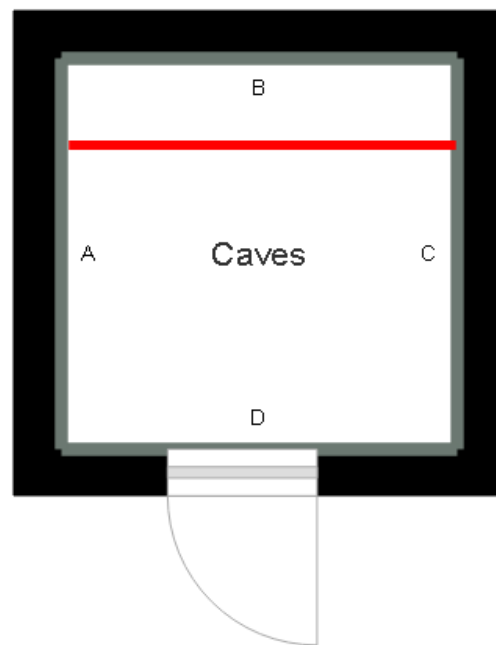
Fait à Bordeaux, le 10/12/2016

Pour la copagnie

CERTIFICAT DE COMPETENCES



—=Conduit fibro



■	Murs périphériques / Plaques de plâtre
■	Murs Bois
■	Murs Brique
■	Murs Béton brut
■	Cloisons Plaques de plâtre
■	Murs carreaux de plâtre
■	Murs Béton / Enduit
■	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
■	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
■	Torchis
■	Murs Amiantés
■	Murs Brique / Enduit
■	Murs Brique plâtrière

■	Prélèvements de sol amiantés
■	Prélèvements de sol non amiantés
●	Prélèvements de plafonds amiantés
●	Prélèvements de plafonds non amiantés
→	Prélèvements de murs amiantés
→	Prélèvements de murs non amiantés
X	Autres types de prélèvements amiantés
X	Autres types de prélèvements non amiantés